

# Victimation et sentiment d'insécurité à Marseille :

Premiers résultats d'une enquête inédite

Dossier

- **Laurent Mucchielli**

*Directeur de recherche au CNRS \**

- **Emilie Raquet**

*Ingénieure d'étude\*\**

Marseille, parce qu'elle serait submergée par une violence sans cesse croissante, constitue l'un des principaux territoires de mise en scène médiatique et politique du thème de « l'insécurité ». Pour approcher scientifiquement cette problématique, l'article présente les premiers résultats d'une enquête inédite sur la victimation et le sentiment d'insécurité chez les Marseillais. Les auteurs présentent d'abord, de façon détaillée, la méthodologie de l'enquête, puis les résultats portant sur la victimation réellement subie. Ils analysent ensuite les données concernant les représentations et le sentiment d'insécurité. En conclusion, ils discutent les relations statistiques entre victimation et sentiment d'insécurité, ainsi que la place de Marseille au regard d'enquêtes menées dans d'autres villes françaises.

La ville de Marseille constitue l'un des principaux territoires de mise en scène médiatique et politique du thème de « l'insécurité » (Mucchielli, 2013). La fréquence des homicides liés aux règlements de compte entre malfaiteurs donne lieu à une sorte de chronique sensationnaliste permanente, laissant penser que la ville est submergée par une violence sans cesse croissante. Les représentations sociales charrient, par ailleurs, une sorte de théorie du continuum laissant penser qu'au-delà de ces faits divers sanglants, c'est toute la vie quotidienne qui, à Marseille, serait plus violente qu'ailleurs. Qu'en est-il en réalité ?

Pour tenter de répondre scientifiquement à cette question, nous avons, dans un premier temps, travaillé à partir des données disponibles, qui sont de deux natures différentes.

Première source, les statistiques d'activité de la police et de la gendarmerie publiées localement à l'échelle des régions, des départements et des circonscriptions de sécurité publique (CSP), ce qui correspond généralement à une ville centre et à une partie de son agglomération. L'analyse des niveaux régional et départemental nous a permis de montrer que la région PACA et le département des Bouches-du-Rhône ne se distinguaient pas par un niveau de violences

\*Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, UMR 7305, CNRS & Aix-Marseille Université.  
mucchielli@msh.univ-aix.fr

\*\* Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux, CNRS, Aix-Marseille Université et Région PACA.  
ordcs@msh.univ-aix.fr

interpersonnelles supérieur à celui de la région parisienne et des départements franciliens, mais bien plutôt par la prégnance des atteintes aux biens, sans toutefois dépasser Paris et la Seine-Saint-Denis en la matière (Mucchielli, Raquet et Saladino, 2014, pp. 203-204). En outre, la comparaison entre les CSP des cinq plus grandes villes françaises a permis de montrer que si la CSP de Marseille arrivait en tête pour les « vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur », ainsi que pour les « vols avec violence sans arme », et pour les « vols avec arme blanche », elle était en revanche devancée par les CSP de Paris et Nice pour les vols sans violence, par celles de Toulouse et Nice pour les cambriolages, et par celle de Nice pour les « coups et blessures volontaires non mortels ». Enfin, les CSP de Marseille et de Paris faisaient jeu égal en matière d'« homicides et tentatives d'homicides » (Mucchielli, 2013, pp. 37-43).

Deuxième source disponible, deux grandes enquêtes de victimation réalisées à l'échelle nationale permettent de mesurer certains phénomènes de délinquance du point de vue, non plus des organisations policières, mais des habitants<sup>2</sup>. La première, l'enquête « Cadre de Vie et Sécurité » (CVS) de l'INSEE, est réalisée chaque année. La seconde, le « Baromètre-Santé » de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES), tous les cinq ans. En accord avec les responsables de la méthodologie de ces enquêtes, nous avons procédé à un sous-échantillonnage au niveau régional (PACA et Ile-de-France) afin de tester l'hypothèse d'une spécificité provençale. Le résultat a de nouveau infirmé l'hypothèse en question, invitant à dépasser les présupposés culturalistes qui lui sont sous-jacents, et à les remplacer par des variables d'analyse proprement sociologiques, telles que la densité urbaine et la précarité socio-économique (Mucchielli, Raquet et Saladino, 2014)<sup>3</sup>. Toutefois, ces enquêtes nationales ne permettent pas de descendre au niveau local, municipal, et d'interroger en particulier la victimation des habitants de la ville de Marseille. C'est pourquoi, dans un second temps, nous avons conçu et réalisé les premières enquêtes locales de victimation dans trois villes de

l'agglomération marseillaise, dont la ville de Marseille elle-même. Cet article est consacré à la présentation inédite des principaux résultats de cette enquête. Après avoir décrit la méthodologie, nous détaillerons les résultats portant sur la victimation réellement subie, puis ceux portant sur les représentations et le sentiment d'insécurité.

## Méthodologie

Pour réaliser notre questionnaire, nous sommes repartis des enquêtes nationales et locales réalisées par nos collègues du CESDIP<sup>4</sup>, laboratoire pionnier de ce type de recherche en France. Nous en avons conservé l'essentiel, afin que les résultats demeurent comparables. Nous avons toutefois supprimé certains détails qui nous semblaient inutiles et, au contraire, nous avons ajouté des questions qui nous paraissaient indispensables, non traitées jusque-là dans des questionnaires sans doute encore trop proches des préoccupations des institutions pénales et pas assez de celles des habitants. En plus des victimations habituellement interrogées (violences verbales, physiques et sexuelles, vols et cambriolages, vandalisme et escroquerie<sup>5</sup>), nous avons ainsi décidé de prendre en compte les discriminations considérées comme des violences morales ou psychologiques (soit la question : « Avez-vous été victime d'une discrimination ? Par discrimination, nous entendons les discriminations selon la couleur de peau, la religion, les opinions politiques, le handicap, le sexe, l'âge ou l'orientation sexuelle ») et les violences institutionnelles (soit la question : « Avez-vous été victime de violences verbales ou physiques de la part d'un représentant d'une institution ? Le représentant d'une institution peut être : un policier, un enseignant, un contrôleur des transports en commun, un éducateur, un représentant d'une institution religieuse... »). Nous avons, par ailleurs, étoffé l'analyse des opinions sur « l'insécurité » en interrogeant les personnes, non pas simplement sur leurs peurs personnelles et leurs opinions générales, mais aussi, d'une

façon plus « froide », sur leurs choix en matière de politiques de sécurité et de prévention, et en sollicitant leurs avis au sujet de l'évolution de la délinquance<sup>6</sup>.

Qui interroger ? Notre choix s'est porté sur un échantillon aléatoire donnant potentiellement à chaque habitant la même possibilité d'être interrogé, puisqu'il s'agit d'une sorte de tirage au sort d'individus ou de ménages appartenant à la population de référence. Faute de pouvoir disposer d'une liste à visée exhaustive, telle que le recensement de la population de l'INSEE, et s'agissant, par ailleurs, d'une interrogation par téléphone, nous avons utilisé les « pages blanches » de l'annuaire téléphonique, assumant comme des biais non décisifs le fait que les personnes placées à leur demande sur « liste rouge » n'y figurent pas, de même que celles qui disposent uniquement d'un téléphone portable<sup>7</sup>. Le principal problème pratique rencontré est alors celui des **non-réponses** – essentiellement des impossibilités à joindre les personnes et des refus de répondre l'enquête pour diverses raisons<sup>8</sup>. Pour pallier ces biais de représentativité des réponses obtenues, nous avons procédé à un redressement de l'échantillon à partir du sexe, de l'âge, du niveau de diplôme, du statut professionnel et du type de ménage<sup>9</sup>. Ce redressement a porté sur les 2 908 questionnaires exploitables.

Enfin, à l'instar de la plupart des enquêtes réalisées précédemment au niveau national (période de référence de deux ans) ou au niveau local (période de référence de trois ans, mais recalculé à deux ans, lors des comparaisons avec le national), et toujours afin de pouvoir procéder, par la suite, à des comparaisons avec ces dernières, la période de référence interrogée dans l'enquête porte sur les

deux dernières années civiles. Notre enquête, réalisée au cours du premier quadrimestre de l'année 2014, a donc porté sur des victimations survenues en 2012 et 2013.

## Les victimations déclarées par les Marseillais

Le Tableau 1 présente la hiérarchie des victimations déclarées par les habitants de Marseille interrogés. Nous indiquons, à chaque fois, la moyenne estimée, ainsi que l'intervalle de confiance dans lequel elle se situe très vraisemblablement<sup>10</sup>.

	Victimes		Victimes à Marseille	
Acte de vandalisme sur véhicule du ménage	20,1%	[18,4% ; 21,8%]	19,0%	[17,3% ; 20,7%]
Injures ou menaces verbales	18,3%	[16,9% ; 19,7%]	16,5%	[15,1% ; 17,8%]
Vol (ou tentative) de deux-roues motorisé du ménage	11,7%*	[8,8% ; 14,7%]	10,7%	[7,9% ; 13,5%]
Vol (ou tentative) d'objet dans/sur la voiture du ménage	11,7%	[10,2% ; 13,1%]	10,8%	[9,4% ; 12,2%]
Discrimination	8,2%	[7,2% ; 9,2%]	<i>Précision non demandée</i>	
Cambriolage (ou tentative) de la résidence principale	8,1%	[7,1% ; 9,1%]	8,1%	[7,1% ; 9,1%]
Vol (ou tentative) de vol SANS violence d'objet(s) personnel(s)	7,6%	[6,6% ; 8,5%]	7,0%	[6,1% ; 7,9%]
Escroquerie (ou tentative)	6,9%	[6,0% ; 7,8%]	6,9%	[6,0% ; 7,8%]
Vol (ou tentative) de vol d'une voiture du ménage	6,8%	[5,7% ; 8,0%]	6,2%	[5,1% ; 7,2%]
Violence physique (ou tentative)	5,5%	[4,6% ; 6,3%]	4,8%	[4,1% ; 5,6%]
Violence verbale ou physique institutionnelle	4,4%	[3,6% ; 5,1%]	<i>Précision non demandée</i>	
Vol (ou tentative) AVEC violence d'objet(s) personnel(s)	3,3%	[2,6% ; 3,9%]	2,8%	[2,2% ; 3,4%]
Agression sexuelle (ou tentative)	0,6%	[0,3% ; 0,9%]	0,6%	[0,3% ; 0,9%]
<b>Victimes au moins 1 fois</b>	<b>54,2%</b>	<b>[52,4% ; 56,0%]</b>	<b>44,4%</b>	<b>[42,6% ; 46,2%]</b>

Source : ORDACS, enquête de victimations Marseille, 2014

**Tableau 1 : la hiérarchie des victimations**

\* Ce taux est calculé à partir des enquêtés en possession d'un deux-roues motorisé ; ils sont au nombre de 462, d'où sa place dans le classement en taux, malgré un effectif plutôt bas (54 vols de deux-roues motorisés déclarés par les Marseillais au cours des deux dernières années).

Notons enfin que les victimations déclarées par les habitants de la ville de Marseille n'ont pas été subies nécessairement sur le territoire de la ville, – elles peuvent l'avoir été dans une autre commune, celle du lieu de travail par exemple, ou même à l'étranger, en vacances par exemple. On va voir que cette précision est également importante dans l'analyse des résultats.

Au cours des années 2012 et 2013, une proportion d'environ 54 % des Marseillais déclarent avoir été victimes d'au moins une victimation parmi les treize proposées. Cette fourchette tombe toutefois à environ 44,5 % si l'on ne retient que les victimations ayant eu lieu dans la ville de Marseille. L'écart est donc d'environ dix points. Il joue sur toutes les victimations, à l'exception – logique – des cambriolages, ainsi que des escroqueries.

Cette distinction de niveaux de victimation ne remet toutefois pas en cause la hiérarchie des victimations. Cette dernière révèle que *les habitants sont avant tout victimes de ce que l'on appelle parfois les « incivilités », c'est-à-dire les moins graves des infractions listées dans l'enquête<sup>11</sup>*. Il s'agit d'abord des actes de vandalisme sur les véhicules, qui ont concerné environ 20 % des habitants sur les deux années. Ces actes ont consisté, dans environ 90 % des cas, en une dégradation de la voiture – le plus souvent dans son quartier et la nuit. Il s'agit ensuite des injures ou menaces verbales, qui ont concerné un peu plus de 18 % des répondants, s'agissant majoritairement de simples injures, mais souvent répétées (multi-victimation), survenues dans la ville, le plus souvent en journée, dans les différentes situations de la vie quotidienne (au volant, dans le voisinage, au travail, dans la rue par un inconnu...). Tel est le sous-ensemble impactant le plus la vie quotidienne des Marseillais.

Un deuxième sous-ensemble est constitué par les vols et les cambriolages – qu'ils aient été réalisés ou bien qu'il s'agisse de simples tentatives, comme c'est le cas ici pour environ 40 % des cambriolages. Les vols ou tentatives de vols les plus répandus sont, en ordre décroissant d'importance, les vols d'objets dans ou sur la voiture, les vols de deux-roues à moteur, les cambriolages (70% survenus en

journée, lorsque le domicile est désert) et les vols sans violence d'objets personnels. De leur côté, les vols avec violence, s'ils sont généralement beaucoup plus commentés, car plus traumatisants, sont aussi les plus rares : ils concernent à peine plus de 3 % des Marseillais. Ajoutons enfin, à des victimations de type économique, les escroqueries, qui concernent autour de 7 % de la population enquêtée, s'agissant essentiellement d'utilisations ou de débits frauduleux de la carte bancaire, ainsi que d'escroqueries par Internet.

Victimations interrogées de façon inédite dans nos enquêtes locales, les discriminations concernent environ 8% de la population enquêtée. Elles apparaissent en quatrième position dans la hiérarchie des victimations. Et il s'agit principalement de discriminations en raison de la couleur de peau et de l'origine, ainsi qu'en raison du handicap, la fréquence de ce dernier type de discrimination étant inédite dans nos enquêtes locales de victimation<sup>12</sup>.

Viennent enfin des victimations nettement plus rares qui sont, en ordre décroissant d'importance, les vols de voiture, les violences physiques (le plus souvent sans arme et sans conséquence durable sur la santé, le ou les auteurs étant des personnes connues de la victime, dans la majorité des cas), les violences institutionnelles (dans 80 % des cas des violences verbales – propos humiliants et injures – survenues lors de contrôles routiers ou pédestres), les vols avec violences et enfin les agressions sexuelles.

## La géographie de la victimation



Source : <http://www.agam.org/fr/ressources-et-donnees/donnees-urbaines/marseille-par-quartier.html>

**Figure 1 : Les arrondissements de la ville de Marseille**

Marseille est, on le sait, une ville très contrastée en termes socio-spatiaux (Donzel et Bresson, 2007 ; Compas, 2012, p. 90 et suivantes). La population la plus précaire est concentrée dans deux groupes d'arrondissements : d'une part, les vieux arrondissements du centre-ville (le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup>) ; d'autre part, dans ce que l'on appelle localement les « quartiers nord » (13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>). Ceci se retrouve aussi bien sur les indicateurs socio-économiques, tels que le taux de chômage et le pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, que sur le niveau de diplôme, la part des immigrés dans l'ensemble de la population ou encore le pourcentage de familles monoparentales dans l'ensemble des ménages.

Notre enquête a donc d'emblée intégré cette dimension en prenant en compte l'arrondissement et, en son sein, le quartier de résidence. A cette dernière échelle (celle du quartier) les effectifs sont généralement trop faibles pour pouvoir être traités statistiquement. Mais l'arrondissement constitue déjà un premier

découpage analysable. 2 885 personnes interrogées ont déclaré leur arrondissement de résidence, ce qui nous a amené à créer une base séparée pour cette analyse, ainsi qu'à calculer un nouveau redressement, en intégrant la variable « secteur »<sup>13</sup>, chaque secteur étant constitué de deux arrondissements.

L'analyse statistique nous permet d'établir un lien entre le fait d'être victime et l'arrondissement de résidence (test du Khi2<sup>14</sup>). Ce lien permet de constater une légère surreprésentation des victimes résidant dans les 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements (Tableau 2).

	Victimes	Non victimes
1er arrondissement	54,7%	45,4%
2e arrondissement	47,2%	52,9%
3e arrondissement	61,3%	38,8%
4e arrondissement	46,9%	53,1%
5e arrondissement	52,2%	47,5%
6e arrondissement	47,1%	52,7%
7e arrondissement	43,9%	55,8%
8e arrondissement	50,7%	49,5%
9e arrondissement	48,6%	51,4%
10e arrondissement	52,5%	47,7%
11e arrondissement	58,9%	41,1%
12e arrondissement	57,5%	42,5%
13e arrondissement	59,3%	41,0%
14e arrondissement	61,7%	38,4%
15e arrondissement	65,6%	34,4%
16e arrondissement	62,2%	37,6%
<b>Marseille</b>	<b>54,7%</b>	<b>45,3%</b>

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

**Tableau 2 : les taux de victimes par arrondissement, tous types de victimation confondus**

Mais les victimations touchent les habitants des différents arrondissements de façon très différente selon leur nature. A l'analyse détaillée, on constate d'abord que deux types de

victimation ne sont pas discriminants en termes géographiques : les vols de deux-roues motorisés et les agressions sexuelles. En revanche, il apparaît que les habitants des quartiers les plus pauvres de la ville sont surtout touchés par les vols de voiture, les vols d'objets dans ou sur la voiture, les vols avec ou sans violence, les injures ou menaces, les discriminations et les violences institutionnelles, tandis que les habitants des autres arrondissements sont davantage touchés par les cambriolages de la résidence principale (8<sup>ème</sup> arrondissement) et par les escroqueries (12<sup>ème</sup> arrondissement). Au final, les survictimations les plus importantes concernent les quartiers pauvres. Ainsi, les habitants du 3<sup>ème</sup> arrondissement sont ceux qui déclarent le plus de violences institutionnelles : presque quatre fois plus que l'ensemble des Marseillais. On peut alors se demander dans quelle mesure ils ne sont pas notamment surexposés aux contrôles de police. Avec ceux du 1<sup>er</sup> et du 16<sup>ème</sup> arrondissement, ils sont également presque deux fois plus exposés aux vols avec ou sans violence que l'ensemble des habitants de la ville. Le reste des survictimations constatables concernent les quartiers nord, surtout les 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements.

### **Opinions, peurs et convictions : le « sentiment d'insécurité » des Marseillais**

Le « sentiment d'insécurité » est une notion d'usage commode, mais qui recouvre pourtant des registres de déclaration différents. On distingue couramment, d'une part, les préoccupations générales pour la sécurité, qui constituent un ensemble d'opinions en partie politisées, d'autre part, les peurs personnelles des habitants (Robert, 2002). Dans notre enquête, nous avons enrichi ce volet classique en développant davantage le volet « opinions », afin que l'interrogation des habitants ne se borne pas à enregistrer une déclaration impersonnelle et largement conformiste, mais tente aussi de questionner des convictions personnelles. Par ailleurs, l'enquête permet

d'interroger la perception que les habitants ont de leur environnement de vie, et de savoir si celle-ci est liée directement à leurs opinions ou à leurs peurs.

#### **La peur : un phénomène très minoritaire** <sup>15</sup>

Dans un premier temps, nous avons interrogé les Marseillais sur les éventuels problèmes rencontrés dans leur quartier. Dans leur grande majorité, les habitants de la ville déclarent ne pas être concernés par ces problèmes : 71,5 % répondent que le problème de la drogue dans le quartier n'est « pas important du tout » ou « peu important », 72 % pour « les groupes de jeunes qui se rassemblent », 69 % pour « les gens bruyants » et enfin 62 % pour « les actes de vandalisme »<sup>16</sup>. Le questionnaire interroge ensuite les habitants sur la peur qu'ils peuvent éventuellement ressentir dans leur quartier, chez eux ou encore dans les transports en commun<sup>17</sup>. Le premier résultat majeur de l'enquête est ici le constat que la majorité des marseillais ne sont pas apeurés. Seul un habitant sur cinq (19 %) déclare avoir « toujours » ou « souvent » peur, quand il sort le soir dans son propre quartier. Et moins de 8 % des habitants déclarent avoir « souvent » ou « toujours » peur à leur domicile, plus de 77 % déclarant ne « jamais » avoir peur chez eux.

Qui compose cette petite minorité d'habitants déclarant avoir peur ?

S'agissant de la peur de sortir dans son quartier, en ordre décroissant d'importance au terme des régressions logistiques, il s'agit d'abord de femmes, – elles ont presque quatre fois plus souvent peur que les hommes, – de personnes inactives (1,7 fois plus souvent que les actifs), de personnes de plus de 50 ans, de personnes peu ou pas diplômées, – elles ont deux fois plus souvent peur que les personnes possédant un diplôme supérieur au baccalauréat, – de personnes déclarant être beaucoup gênées par les rassemblements de jeunes et la présence de la drogue dans leurs quartiers (également, mais moins fortement, par le bruit et par le vandalisme), et de personnes ayant déclaré avoir subi un vol sans violence ou un cambriolage dans les deux années qu'interroge l'enquête. En définitive, la peur dans le quartier semble

concerner surtout les femmes et les personnes âgées habitant des quartiers populaires où les signes de désordre sont visibles et où certaines d'entre elles ont déjà été victimes d'un vol ou d'un cambriolage. Ces personnes habitent plus souvent dans les « quartiers nord » de Marseille, mais cette surreprésentation n'est pas massive ; ce type de peur se rencontre donc dans d'autres secteurs de la ville.

S'agissant à présent de la peur au domicile (Tableau 3), qui concerne donc une toute petite minorité d'habitants, le profil des apeurés est en partie différent. Certes, l'âge demeure un facteur influent, mais d'autres facteurs s'avèrent plus déterminants encore. Ainsi, la peur concerne d'abord et avant tout les personnes peu ou pas diplômées – l'écart entre les personnes sans aucun diplôme et les personnes diplômées du supérieur est ici de 1 à 8. Ensuite, la régression logistique fait ressortir, de façon inattendue, le fait d'avoir été à nouveau victime d'un vol sans violence ou d'un cambriolage, mais, plus souvent encore, d'une violence institutionnelle – que l'on sait dans l'enquête être une violence essentiellement verbale et dont l'auteur est une fois sur deux un représentant des forces de l'ordre. Enfin, apparaît également le fait de considérer que la drogue et la présence de groupes de jeunes dans la rue sont des problèmes. En définitive, la peur au domicile semble concerner tout particulièrement les personnes les moins diplômées et qui, de surcroît, ont eu une expérience très négative du rapport à la police, ce qui contribue logiquement à les insécuriser davantage encore.

	Effectif	Pourcentage
Jamais	2 248	77,3 %
Quelquefois	460	15,8 %
Souvent	130	4,5 %
Toujours	66	2,3 %
[Refus]	4	0,1 %
<b>Total</b>	<b>2 908</b>	<b>100 %</b>

Source : ORDACS, enquête de victimations Marseille, 2014

**Tableau 3 : la peur au domicile « Vous arrive-t-il d'avoir peur à votre domicile ? »**

Enfin, notre enquête interroge aussi les habitants de Marseille, qui sont utilisateurs des transports en commun (c'est le cas de 62 % d'entre eux, principalement pour le bus et le métro), sur l'éventuelle peur qu'ils y ressentent. Il apparaît que 82 % d'entre eux n'ont jamais ou rarement peur, contre 17 % qui ont souvent ou toujours peur. L'analyse statistique permet de mettre en évidence le fait que cette peur concerne, à nouveau, d'abord les femmes, les personnes vivant seules, les personnes peu ou pas diplômées, et celles qui déclarent des nuisances dans leur quartier. Par ailleurs, il existe un lien faible avec deux victimations : l'escroquerie et le vol, sans violence, d'objet personnel.

### Les opinions sur les questions de sécurité

Les sondages d'opinion posent souvent la question de l'opinion générale sur la sécurité sur le mode « Considérez-vous que la sécurité est une question majeure en France ? ». Sans surprise, compte tenu de la place de ce thème dans le débat médiatico-politique, il est alors fréquent d'observer que les trois quarts, voire les quatre cinquièmes, des personnes interrogées répondent « oui ». Ce type de questionnement impersonnel nous paraît peu intéressant pour l'analyse, tant il est probable qu'il suscite une réponse au fond très conformiste. Nous avons donc voulu déplacer le questionnement, en tentant d'impliquer davantage les répondants et de les amener sur un terrain que l'on peut dire à la fois plus personnel et plus réflexif.

D'une part, nous avons demandé aux habitants de Marseille comment ils percevaient l'évolution de la délinquance, en assumant le caractère encore très général (« la délinquance ») de cette formulation. On leur proposait néanmoins d'évaluer cette évolution en distinguant au moins une évolution forte, minime ou inexistante. On leur proposait également – innovation qui nous semblait aussi nécessaire qu'intéressante, – de dire s'ils pensaient ou non que la publicité donnée à ces problèmes par les médias joue un rôle dans cette perception d'une augmentation de la délinquance. Enfin, les personnes pouvaient donner deux réponses permettant de complexifier un minimum l'analyse de leur

opinion. Les résultats détaillés dans le Tableau 4 indiquent qu'une petite moitié des Marseillais (48,8%) estiment que la délinquance a « beaucoup augmenté ces dernières années », contre un gros tiers (34,4 %) estimant qu'elle a « un peu augmenté » et environ 6,1 % estimant qu'elle n'a « pas augmenté ». Mais ils sont également près de 43 % à considérer que « ce sont surtout les médias qui en parlent davantage ». L'analyse statistique du profil des plus inquiets – ceux qui pensent que la délinquance a « beaucoup augmenté ces dernières années », – ne fait pourtant pas ressortir le fait qu'il s'agisse de personnes plus exposées que les autres à la victimation réelle. Elle fait en revanche ressortir, comme des déterminants de cette opinion particulièrement inquiète, le fait d'être peu ou pas diplômé, d'être inactif, d'avoir des revenus faibles, d'avoir peur de sortir dans son quartier le soir, de trouver que les rassemblements de jeunes et les actes de vandalisme sont un problème dans son quartier et de trouver la présence policière insuffisante.

	Effectif	Pourcentage*
Elle a beaucoup augmenté ces dernières années	1 419	48,8 %
<i>Ce sont surtout les médias qui en parlent davantage</i>	1 238	42,6 %
Elle a un peu augmenté ces dernières années	1 001	34,4 %
Elle n'a pas augmenté ces dernières années	178	6,1 %

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

\* La somme n'est pas égale à 100% car les personnes pouvaient citer jusqu'à deux réponses différentes.

*Note de lecture* : Sur les 2 908 Marseillais interrogés, 1 419 ont déclaré que la délinquance avait beaucoup augmenté ces dernières années, soit 48,8%.

#### **Tableau 4 : la perception de l'évolution de la délinquance**

D'autre part, nous avons tenté d'amener les habitants sur un terrain encore plus réflexif en leur demandant leur avis sur les types de politiques publiques de prévention et de sécurité qu'il faudrait, selon eux, développer en priorité pour lutter contre la délinquance<sup>18</sup>. Les résultats

détaillés dans le Tableau 5 constituent une surprise. Dans un débat public et dans un univers télévisuel marqué par l'omniprésence du thème de la délinquance et de sa répression, – qu'il suffise de rappeler la quotidienneté des films, des séries et des « reportages » consacrer au crime et à sa traque policière par les différentes chaînes de télévision, – les habitants privilégient nettement les réponses préventives sur les réponses répressives. C'est en effet la « lutte contre l'échec scolaire » qui arrive en tête de leurs choix, suivie par « la prévention auprès des jeunes » et l'« aide aux familles en difficulté ». « Installer des caméras de vidéosurveillance » et « recruter davantage de policiers » sont des propositions qui arrivent clairement derrière. Quant à la proposition de « construire de nouvelles prisons », elle n'obtient les faveurs que d'un habitant sur huit. On mesure ici la distance qui sépare les clichés les plus couramment entendus dans le débat public et les capacités réflexives de nos concitoyens.

		Effectif	Pourcentage*
1	Lutter contre l'échec scolaire	1 139	39,2 %
2	Développer la prévention auprès des jeunes	1 066	36,7 %
3	Aider les familles en difficulté	913	31,4 %
4	Installer des caméras de vidéosurveillance	719	24,7 %
5	Recruter davantage de policiers	699	24,0 %
6	Aider et indemniser davantage les victimes	367	12,6 %
7	Construire de nouvelles prisons	364	12,5 %
8	[Aucune de ces propositions]	99	3,4 %
9	[Refus]	26	0,9 %

Source : ORDCS, enquête de victimations Marseille, 2014

\* La somme n'est pas égale à 100% car les personnes pouvaient citer jusqu'à deux réponses différentes.

*Note de lecture* : Sur les 2 908 Marseillais interrogés, 1 139 ont déclaré qu'il faudrait « lutter contre l'échec scolaire » si l'on pouvait mettre plus d'argent pour lutter contre la délinquance, soit 39,2%.

#### **Tableau 5 : les opinions sur les politiques de sécurité à développer en priorité**

## Conclusions

Pour conclure, nous discuterons ici deux questions qui ont traversé toute cette recherche. La première est celle des relations entre la victimation et le sentiment d'insécurité. La seconde celle de la place de Marseille au regard d'autres enquêtes menées dans d'autres villes françaises.

Concernant les liens entre victimation et sentiment d'insécurité, nous avons vu que les déterminants principaux des peurs ne relèvent pas de l'expérience de la victimation, mais de facteurs de vulnérabilité individuelle et sociale. Victimes ou pas, les femmes, les personnes âgées, les personnes peu ou pas diplômées, les personnes habitants des quartiers où les signes de désordre ou d'incivilité sont plus visibles, sont plus fragiles dans leur vie générale et se sentent ainsi davantage menacées par un des risques de la vie sociale, quand bien même elles n'y auraient pas été directement exposées. De même, les opinions les plus inquiètes sur l'évolution de la délinquance de manière générale relèvent le plus souvent des mêmes catégories de personnes fragilisées. Ce résultat principal étant acquis, on peut cependant se demander si l'expérience de la victimation ne constitue pas un facteur aggravant et, dans l'affirmative, quelles victimations influent particulièrement sur les peurs ou les opinions ? Pour répondre à ces questions, nous avons relancé l'analyse statistique (test de Khi2 et régressions logistiques) à partir des différentes catégories de victimation, et en liaison avec les variables relatives au sentiment d'insécurité.

Retenons d'abord, de cet exercice, que ni les violences physiques ni les agressions sexuelles ne semblent avoir d'influence sur les peurs, les opinions et les préoccupations des victimes en matière de sécurité. Tout se passe un peu comme si l'agression physique ou sexuelle était une victimation personnelle ou personnifiée (qui les a visées à titre personnel), et que les victimes n'en tiraient pas de conséquences sociétales. Ajoutons ensuite que le fait d'avoir été victime

de violences verbales est globalement peu discriminant sous le rapport qui nous intéresse ici, n'étant que très faiblement corrélé à des opinions plutôt sécuritaires et aux peurs, toutes choses égales par ailleurs. On peut, à ce sujet, faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une victimation tellement banale et, le plus souvent, bénigne qu'elle n'a pas en soi un grand impact sur les peurs et les opinions des personnes, hormis peut-être sur le sentiment que la délinquance a augmenté ces dernières années<sup>19</sup>. Au total, et peut-être de façon inattendue, les violences interpersonnelles sont les victimations qui ont le moins de conséquences sur le sentiment d'insécurité.

Concernant les peurs, le fait d'avoir été victime de cambriolage ou de vol sans violence augmente la peur de sortir le soir dans son quartier. Par ailleurs, le fait d'avoir été victime de discrimination augmente cette fois la peur à son domicile, de même (un peu plus fortement encore) que le fait d'avoir été victime de vol avec violence. Mais c'est le fait d'avoir été victime d'une violence institutionnelle qui constitue le plus fort facteur de peur au domicile : toutes choses égales par ailleurs, les victimes de violences institutionnelles ont cinq fois plus de chances d'avoir peur au domicile que les non-victimes.

Concernant les perceptions de l'évolution générale de la délinquance, l'inquiétude est surtout renforcée par le fait d'avoir été victime d'un vol de deux-roues à moteur. Cependant et de manière contre-intuitive, le fait d'avoir été victime d'un vol, et même d'un vol avec violence, n'incline pas à croire que la délinquance a particulièrement augmenté ces dernières années.

Enfin, concernant les opinions sur les politiques de sécurité et de prévention, le fait d'avoir été victime d'un vol de voiture ou d'un vol de deux-roues à moteur, de même que d'un vol personnel avec ou sans violence, incline clairement aux choix plus répressifs : recruter davantage de policiers, construire de nouvelles prisons. En revanche, le fait d'avoir été victime d'un vol d'objet dans ou sur la voiture, d'un cambriolage, d'une violence institutionnelle ou d'une discrimination incline au contraire aux

choix plus préventifs : développer la prévention auprès des jeunes, aider les familles en difficulté. Enfin, les victimes de cambriolages sont les seules à en tirer parfois une préférence pour la vidéosurveillance.

Pour finir, il n'est pas facile de comparer les résultats de l'enquête marseillaise avec ceux d'autres enquêtes, du même type, réalisées dans d'autres territoires. Ainsi, l'enquête de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France utilise un questionnaire relativement proche, et permet d'interroger les résultats concernant les habitants de la ville de Paris. Toutefois, elle interroge ces derniers sur les trois dernières années, là où nous n'avons interrogé que les deux dernières années, reprenant en cela le modèle des enquêtes du CESDIP au niveau local comme national. Cette différence rend la comparaison un peu fragile. A la lecture de la dernière enquête francilienne disponible (Heurtel et Carrère, 2013), il ressort toutefois que si les habitants de Marseille déclarent davantage d'actes de vandalisme et de cambriolages de résidence principale, ceux de Paris déclarent davantage de vols d'objets personnels comme de vols dans ou sur les voitures. Et, dans tous les cas, les écarts sont faibles (2 ou 3 points). Ceci corrobore l'analyse des statistiques policières précédemment citée (Mucchielli, 2013) et permet de penser que la vie quotidienne, du point de vue de la sécurité, n'est pas véritablement différente dans les deux premières villes françaises. Et lorsque l'on compare les niveaux de déclarations relatives à la peur (au domicile, en sortant le soir dans son quartier ou dans les transports en commun), c'est à peu près le même constat qui s'impose (cf. Heurtel et Carrère, 2013, pp. 71 et suivantes, pour l'enquête francilienne de 2011 ; Carrère, 2014, pour les premiers résultats de l'enquête de 2013). Les niveaux atteints à Marseille sont en général un peu supérieurs à ceux atteints à Paris, mais nettement inférieurs à ceux de la banlieue parisienne. A tous égards, l'hypothèse d'une exception marseillaise, du point de vue de la sécurité dans la vie quotidienne, se trouve globalement démentie.

## Notes

- 1 Les auteurs remercient Philippe Robert, Renée Zauberman ainsi que les évaluateurs anonymes de la revue pour leurs commentaires sur la première version de cet article.
- 2 Sur les différences entre ces deux sources de mesure de la délinquance, cf. la synthèse de Robert et Zauberman (2011).
- 3 Dans un travail annexe, nous avons réalisé les mêmes comparaisons sur une partie spécifique de l'enquête CVS de l'INSEE, celle qui porte sur les « victimations sensibles », à savoir les attouchements, les agressions sexuelles, ainsi que les menaces et les violences physiques commises par une personne qui vit avec l'enquêté au moment de l'enquête. A nouveau, les résultats ont montré que les habitants de la région PACA ne sont pas plus ou moins touchés par ces victimations que les autres français métropolitains (Mucchielli, Raquet et Saladino, 2013).
- 4 Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (UMR 8183, CNRS, ministère de la Justice et Université de Versailles-Saint-Quentin).
- 5 Les chercheurs du CESDIP avaient supprimé la question sur les escroqueries après leur première enquête de 1985, estimant que « la définition de l'escroquerie est complexe : ou bien on l'élimine, ou bien on court le risque que les enquêtés entendent par là toute attitude peu morale dans une relation d'affaires » (Pottier, Robert et Zauberman, 2002, p. 8). Toutefois, compte tenu de la généralisation de la carte bancaire comme moyen de paiement, ensuite de la révolution d'Internet et de la généralisation des achats en ligne, nous avons jugé nécessaire de la réintroduire dans nos enquêtes sous la forme de cette question : « Avez-vous personnellement été victime d'une escroquerie ou d'une tentative d'escroquerie, comme l'utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, une arnaque d'un serrurier ? ». De fait, la passation de l'enquête n'a pas soulevé de difficulté particulière à ce sujet. Sur le plan des résultats, notons que près de 70% des escroqueries déclarées par les marseillais relèvent d'une utilisation ou d'un débit frauduleux de la carte bancaire, et que plus de la moitié ont été réalisées par Internet.
- 6 Nous avons ici prolongé une des questions contenues dans le questionnaire du CESDIP pour les enquêtes

locales (voir une exploitation récente dans Heurtel et Carrère [2013, p. 13], ainsi que Zauberman, Robert, Névanen et Bon [2013]). Si nous avons écarté les questions portant sur les stéréotypes idéologiques (telle que l'opinion sur la peine de mort), nous avons en revanche développé celle demandant aux enquêtés « *Si on pouvait consacrer plus d'argent au problème de la délinquance, devrait-on, en priorité : construire de nouvelles prisons, aider et indemniser davantage les victimes, développer la prévention des jeunes, recruter davantage de policiers* ».

7 Ces deux sous-catégories de personnes présentent, on le sait des spécificités relatives. Par exemple, les personnes inscrites sur liste rouge sont globalement plus jeunes, plus diplômées et appartiennent plus souvent aux catégories sociales les plus aisées. Raison pour laquelle il existe des techniques permettant de les joindre de façon aléatoire, en augmentant de 1 ou 2 le dernier chiffre de chaque numéro de la liste de l'annuaire. Toutefois, des enquêtes antérieures ont montré que, dès lors que l'on tient compte de toutes les variables (toutes choses égales par ailleurs), la prise en compte des abonnés sur liste rouge ne changeait les résultats que de façon résiduelle (Beck, Legleye et Peretti-Watel, 2005). Quant aux personnes ne disposant que d'un téléphone portable, elles posent encore d'autres problèmes, en particulier celui d'être souvent jointes non pas à leur domicile mais sur leur lieu de travail ou de loisir, ou pendant leurs déplacements, ce qui complique encore la passation des questionnaires. Beaucoup plus décisif en terme de représentativité de la population enquêtée est le problème classique (et commun à la plupart des enquêtes) de la non-interrogation des personnes ne disposant pas d'un téléphone quelconque, voire ne disposant pas d'un domicile fixe. La quasi-totalité des enquêtes passent ainsi à côté des populations les plus marginalisées socialement.

8 Formés par nos soins, les quarante-quatre enquêteurs avaient été naturellement préparés à cette difficulté croissante des enquêtes par téléphone, liée notamment à la forte augmentation des appels de type commerciaux ces dernières années, qui tend à exaspérer les habitants et génèrent parfois des arrêts de conversation avant même que les enquêteurs aient pu se présenter et expliquer la nature scientifique de leur démarche. En outre, la longueur du questionnaire (la passation durait au minimum vingt minutes, en moyenne vingt-cinq à trente minutes) a parfois conduit des habitants à souhaiter interrompre la passation. Enfin, certaines personnes ont refusé de répondre à des questions jugées trop indiscretes. On

notera à ce propos qu'il ne s'agissait pas des questions portant sur la victimation (y compris les violences entre proches) mais de celles portant sur l'âge, la composition du foyer, le fait d'être propriétaire ou non, le revenu et les allocations. En liaison avec la réticence à indiquer son niveau de revenu et son type de logement, certains enquêtés (parmi les plus aisés donc) ont également refusé de donner le nom de leur quartier, voire le numéro de leur arrondissement.

9 Le redressement permet d'appliquer des coefficients de pondération aux individus pour augmenter le poids de ceux appartenant à des groupes sous-représentés, dans l'échantillon interrogé, par rapport à la population-mère (ici l'ensemble de la population de la commune de Marseille), et à réduire parallèlement le poids de ceux qui sont surreprésentés. Les coefficients de pondération calculés sont appliqués à toutes les réponses du questionnaire.

10 La notion d'intervalle de confiance renvoie au degré de précision d'une moyenne ou d'un pourcentage. Il apparaît essentiel de l'indiquer, lorsque l'on travaille sur un échantillon et non une population totale, afin de reconnaître les risques d'erreur inhérents à ce type de mesure, rigueur scientifique hélas bien peu présente dans la production des sondages alimentant le débat public quotidiennement. On utilise ici un intervalle de confiance à 95 % (choix d'un risque d'erreur à 5%). Il correspond à un écart réduit de 1,96 et peut s'écrire selon la formule générale (facilement calculée par un tableur type Excel) définissant les bornes d'un intervalle de confiance : IC 95 % : Taux  $\pm$  1,96 \* (P : Probabilité que l'évènement se passe et n : Taille de l'échantillon).

11 Nous mettons entre guillemets cette notion d'« incivilités », souvent utilisée par les acteurs institutionnels et les élus, dont on peine cependant à identifier le contenu empirique précis. Si elle peut être utile pour penser les violences verbales, elle s'applique plus difficilement aux actes de vandalisme contre des biens publics ou privés. Par ailleurs, si nombre d'études sociologiques ou psychosociologiques ont prolongé les réflexions pionnières de Cohen (1973) et de Goffman (1973) sur les « offenses territoriales » que peuvent représenter certains actes de vandalisme contre les biens publics (Lévy-Leboyer, 1984 ; Roché, 2000 ; Félonneau et Lannegrand-Willems, 2006), on manque singulièrement de travaux sur ceux qui visent les biens privés, à commencer par les véhicules des particuliers.

- 12 Dans notre enquête sur la ville de Septèmes-les-Vallons, comme dans celle sur l'intercommunalité Aubagne-La Penne sur Huveaune, après la couleur de peau ou l'origine, ce sont la religion puis l'âge qui constituaient les principaux motifs de discrimination (Mucchielli, Raquet et Saladino, 2013b, p. 21 ; Allaria, Mucchielli et Raquet, 2014, p. 32).
- 13 Divisions administratives intracommunales qui partagent Marseille en huit secteurs.
- 14 Le test du Khi2 permet de tester l'existence d'une liaison statistiquement significative entre deux variables (en rappelant bien qu'une liaison entre deux variables ne signifie pas qu'elles entretiennent une relation de cause à effet ; elles peuvent, par exemple, être toutes les deux les effets d'une troisième variable).
- 15 Nous traitons ici uniquement des peurs personnelles. L'enquête permet toutefois d'interroger aussi la peur pour ses enfants, qui semble largement liée à la condition parentale. Deux tiers des parents déclarent ainsi avoir peur que leur(s) enfant(s) se fasse(nt) renverser par une voiture, et presque autant qu'ils se fassent agresser dans la rue.
- 16 Les questions sont ici : « *Selon vous, dans votre quartier, la drogue est-elle un problème ?* » ; « *Selon vous, dans votre quartier, les actes de vandalisme (boîtes à lettres abîmées, graffitis, ordures répandues...) sont-ils un problème ?* » ; « *Selon vous, dans votre quartier, les groupes de jeunes qui se rassemblent sont-ils un problème ?* ».
- 17 Les questions sont ici : « *Dans votre propre quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur quand vous sortez le soir ?* » ; « *Vous arrive-t-il d'avoir peur à votre domicile ?* ».
- 18 La question est ici : « *Selon vous, si l'on pouvait consacrer plus d'argent au problème de la délinquance, devrait-on, en priorité...* ».
- 19 C'est d'ailleurs aussi le cas du vandalisme sur les voitures, risque bénin et très répandu qui ne prête guère à conséquence sur les opinions ni sur les peurs des personnes qui en ont été victimes, mais qui, là encore, incite cependant les victimes à penser que la délinquance a augmenté ces dernières années.

## Références

- Allaria, C., Mucchielli, L. et Raquet, E. (2014) Rapport sur le diagnostic local de sécurité, Communes d'Aubagne et la Penne-sur-Huveaune. Aix-en-Provence : *Les Rapports de Recherche de l'ORDCS*, n°4 [en ligne].
- Beck, F., Legleye, S. et Peretti-Watel, P. (2005). Aux abonnés absents : liste rouge et téléphone portable dans les enquêtes en population générale sur les drogues. *Bulletin de méthodologie sociologique*, 86, 5-29.
- Carrère, M. (2014). Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2013. Paris, IAU-IDF, *Note rapide - Société*, n° 625.
- COMPAS (2012). Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Étude sur les disparités socio-spatiales du territoire. Marseille, Région PACA, Compas, Agate, Document d'étude [en ligne].
- Cohen, S. (1973). Property destruction : motives and meanings. In C. Ward (ed.), *Vandalism* (pp. 23-53). London : The Architectural Press.
- Donzel, A. & Bresson, T. (2007). La métropole marseillaise et ses fractures. In P. Langevin & J.-C. Juan (dir.), *Marseille, une métropole entre Europe et méditerranée* (pp. 93-112). Paris : La Documentation Française.
- Félonneau, M.-L. & Lannegrand-Willems, L. (2006). Normes adolescentes, normes adultes. Percevoir et juger les incivilités urbaines. *Bulletin de psychologie*, 58, n° 480, 695-704.
- Goffman, I. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Editions de Minuit.
- Heurtel, H. & Carrère, M. (2013). *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France. Rapport final de l'enquête de 2011*. Paris : IAU-IDF.
- Lévy-Leboyer, C. (dir.) (1984). *Vandalism, behavior and motivations*. Amsterdam [& New York] : North-Holland.
- Mucchielli, L. (2013). *Délinquance et criminalité à Marseille : fantasmes et réalités*. Paris : Fondation Jean Jaurès (Les Essais).
- Mucchielli, L., Raquet, E., Saladino, C. et Raffin, V. (2014). La Provence, terre de violence ? Les présumés culturalistes à l'épreuve de l'analyse statistique. *Déviance et société*, 38 (2), 199-225.

- Mucchielli, L., Raquet, E. et Saladino, C. (2013a). Etude des 'victimations sensibles' en région PACA. Violences commises au sein du ménage ou en dehors du ménage. *Études et travaux de l'ORDCS*, n°5 [en ligne].
- Mucchielli, L., Raquet, E. et Saladino, C. (2013b). Victimation et sentiment d'insécurité dans une petite ville de l'agglomération marseillaise. *Etudes et Travaux de l'ORDCS*, n°7 [en ligne].
- Pottier, M.-L., Robert, Ph. et Zauberman, R. (2002). *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête – 2001*. Paris : IAURIF.
- Robert, Ph. (2002). *L'insécurité en France*. Paris : La Découverte.
- Robert, Ph. & Zauberman, R. (2011). *Mesurer la délinquance*. Paris : Presses de Sciences-Po.
- Roché, S. (2000) La théorie de la 'vitre cassée' en France. Incivilités et désordres en public. *Revue française de science politique*, 50 (3), 387-412.
- Zauberman, R., Robert, P., Névanen, S. et Bon, D. (2013). Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale. *Revue française de sociologie*, 54 (1), 111-153.

# Faire Savoirs

Sciences humaines et sociales en région PACA



## Délinquance, criminalité et banditisme dans la région marseillaise

Coordination : **Laurent Mucchielli**

étude

Jean Lagane

*Entre éthiques de conviction et  
de responsabilité...*

*Le cas d'une épicerie paysanne  
solidaire à Marseille*